Déclaration de conformité à la directive "machines" (Directive 89/392/CEE, et amendements 91/368 et 93/44)

Le fabricant :

Camiva
73231 Saint Alban-Leysse Cédex
FRANCE

Déclare que la machine désignée ci-dessous :

Type : **EQUIPEMENT CCF**
N° de série : **F527577**

☐ Est conforme aux dispositions de la directive "machines" modifiée (directive 89/392/CEE et amendements 91/368 et 93/44) et aux législations nationales la transposant.

☐ Est conforme aux dispositions des normes européennes harmonisées suivantes :

Projets élaborés par le TC 192, WG2 (Pompes) et WG3
(Véhicules des services de secours et de lutte contre l'incendie)

☐ Est également conforme aux normes nationales suivantes :

NFS 61510
NFXPS 61518

Fait à Saint Alban-Leysse, le 29 OCT. 1998

CAMIVA
S.A. au Capital de 12.763.400 F
73231 ST-ALBAN-LEYSSE CEDEX
04 79 75 66 56
Fax 04 79 [illegible]
Télex 320 934

J. STINDER,
Directeur Commercial.